



Paris, le 9 octobre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

CINQUIEME COLLOQUE NATIONAL EOLIEN DU SER ET 4^{emes} RENCONTRES WINDUSTRY : PRES DE 600 PARTICIPANTS REUNIS A LILLE

Sous le thème « Mobiliser les territoires et conquérir de nouveaux marchés », le colloque national éolien 2014 du SER qui s'est tenu le 7 octobre, a été l'occasion de rappeler le rôle de l'énergie éolienne dans la politique énergétique de l'Europe ainsi que sa place au cœur de la transition énergétique.

Dans un contexte de reprise progressive de l'activité de la filière, les nombreux échanges entre professionnels du secteur et représentants de l'Etat ont permis d'identifier les derniers obstacles à lever pour que l'énergie éolienne joue pleinement sa partition dans la transition énergétique et dans le redressement économique de notre pays.

Pour le secteur éolien terrestre, les intervenants ont rappelé que l'énergie éolienne est déjà compétitive, que l'accueil de l'électricité éolienne sur les réseaux est intégré par les gestionnaires et que la filière terrestre représente déjà près de 10 000 emplois locaux sur toute la chaîne de valeur.

Pour ce qui concerne l'éolien offshore, les professionnels ont insisté sur le fait qu'il existe d'importantes marges de manœuvre pour réduire les coûts et améliorer la compétitivité, que cette nouvelle industrie représente déjà plusieurs centaines de millions d'euros de commandes auprès des sous-traitants. Le Directeur général de l'énergie et du climat, Laurent MICHEL, a annoncé que la concertation pour l'identification des zones propices pour l'éolien offshore allait démarrer sur la base des études du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et de RTE, et que les zones retenues seraient annoncées d'ici la fin de l'année. Le maire de Dunkerque, Patrice VERGRIETE, a saisi l'occasion et rappelé que Dunkerque était candidat pour accueillir un parc éolien offshore de 500 MW.

Pour l'éolien terrestre comme pour l'éolien offshore, le Syndicat des énergies renouvelables a rappelé les mesures qu'il propose pour diviser par deux le temps de développement des projets : autorisations uniques pour l'éolien en mer, aménagement des règles applicables aux éoliennes déjà installées en zone littorale, sécurisation des projets en cours avant l'évolution des mécanismes de soutien existants.

Du côté des Rencontres Windustry France, qui se tenaient au même moment et qui ont permis 1 200 rendez-vous d'affaires, des conférences techniques accueillant de nombreux experts ont démontré l'intérêt des professionnels de la filière et de leurs sous-traitants pour les nombreuses innovations techniques mises en œuvre dans l'éolien.

Rendez-vous est déjà pris pour la sixième édition qui se tiendra, exceptionnellement, à Paris en novembre 2015 dans le cadre du Salon EWEA.

L'intégralité des tables rondes pourra être visionnée sur www.colloque-eolien.fr à partir du 24 octobre prochain.

Contact presse : Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)
01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Pour suivre le SER sur twitter : [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)

La Commission éolienne du Syndicat des énergies renouvelables rassemble la plupart des acteurs de la filière éolienne. Elle compte 195 entreprises adhérentes, présentes sur toute la chaîne de valeur. Parmi les principaux axes de travail de la Commission, la mise en œuvre des moyens pour que la France développe une filière industrielle, capable de répondre aux objectifs nationaux (un parc éolien de 25 000 mégawatts en 2020) et d'être active sur un marché international qui conserve son dynamisme malgré un contexte économique mondial particulièrement difficile.

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe plus de 400 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.